

LETTRE A UN CHIRURGIEN DE PROVINCE,

CONTENANT

Une Dissertation sur la LITHOTOMIE, augmentée de nouvelles Réflexions.

MONSIEUR,

Depuis l'impression du petit Ouvrage sur la Taille, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer & sur lequel vous m'avez fait des objections contre le Grand-appareil, j'ai eu occasion de voir Messieurs les Chirurgiens en chef des Hôpitaux de Lyon, de Bordeaux, de Nantes, M. Nigoul (Lithotomiste, Pensionnaire de la

ville de Toulouſe) & nombre d'autres Lithotomiſtes; ils m'ont dit qu'ils tailloient au Grand-appareil avec un ſuccès des plus heureux; & c'eſt l'expérience de ces Meſſieurs, jointe au ſuccès particulier que M. Boudou a eu en ſe ſervant de la même méthode, qui ſervira à vous faire voir que ce n'eſt pas ſans fondement que j'ai voulu prouver l'avantage de cette ancienne méthode ſur certaines prétendues nouvelles manieres de tailler, à la partie inférieure de la veſſie ſous le nom de Grand-appareil & de méthode latérale, qui font quelquefois des plaies ſi grandes à ce viſcére qu'elles ſont ſuivies de très-facheux accidens, ainſi que que M. Le Cat illuſtre Chirurgien, l'obſerve dans une Lettre du Journal des Sçavans du mois de Mars 1749.

M. Le Cat y réfute les prétendus avantages d'un Lithotôme caché, que le Frere Coſme a annoncé comme nouveau dans celui du mois de Décembre 1748, mais qui ne l'eſt pas ſelon M. Le Cat: auſſi M. De la Faye conviendroit-il, ſi on lui demandoit, qu'en 1746 je lui communiquai l'idée d'un ſemblable Lithotôme, à l'exception de la virolle, que je voulois faire conſtruire; mais ce ſçavant Chirurgien m'ayant répliqué qu'il

avoit été fait mention d'un pareil Inſtrument, je n'en parlai pas d'avantage, quoique je me fuſſe propoſé de m'en ſervir dans d'autres vues que celles du Frere Coſme, qui prétend en être l'Inventeur: c'eſt-à-dire, que je n'aurois pas voulu me ſervir de mon Lithotôme ou Biſtouri caché, ſi je l'avois fait faire, pour étendre l'inciſion auſſi avant dans le corps de la veſſie que le propoſe le Frere Coſme de le faire avec le ſien; parce que les plaies de la partie inférieure de ce viſcére qui anticipent beaucoup ſur ſon corps, ſont plus ſujettes à l'inflammation, à la gangrene & aux infiltrations de l'urine, des glaires, des ſables, du ſang & du pus, & plus difficiles à ſe réunir que la ſimple ſection de ſon col, ou qu'une inciſion qui ne paſſe pas quatre à cinq lignes au-delà; en ce que la partie inférieure du corps de la veſſie ſouffre tous les effets de l'action de ſa partie ſupérieure qui eſt la principale partie agiſſante de cet organe, & qui pouſſe de haut en bas, ou vers ſon orifice, l'urine, les glaires, les ſables & les autres corps étrangers qu'il peut contenir ce qui eſt capable de le mutiler & de l'irriter, y étant déja diſpoſé, ſoit par la plaie qui ſuit la Lithotomie, ſoit par d'autres affections contre nature, qui précédent

cette opération ; ce qui est même capable de faire dégénérer en inflammation, ou en gangrene, une phlogose, qui en général, accompagne plus ou moins les plaies des parties membraneuses & aponevrotiques, & de s'opposer à la réunion des grandes plaies de la région inférieure du corps de la vessie, en les faisant ouvrir à mesure qu'elles veulent se cicatriser ; ces accidens arriveroient d'autant plus facilement, que ce viscére est moins fixe, moins charnu & moins épais vers sa partie moyenne qu'il ne l'est à son orifice, ou à un pouce près.

Je suis donc persuadé par les raisons alléguées ci-dessus, que si le Frere Cosme & ses Partisans réussissent quelquefois en se servant du Lithotôme caché, ce n'est pas en faisant de si grandes plaies au corps de la vessie, que le propose le Frere Cosme, ce qui reviendroit aux vues que j'ai indiquées avant lui dans mon Parallele imprimé le 11 Octobre 1748, & inséré dans le Journal des Sçavans du mois de Janvier 1749, où je conseille d'étendre l'incision, en faisant le Grand-appareil jusqu'au corps de la vessie avec un seul Lithotôme courbe & dirigé par une Sonde dont la crénélure ne sçauroit être trop profonde ; cela reviendroit aussi aux vues que M. Le Dran a pro-

posées dans son excellent Parallele, & aux intentions de la plûpart de ceux qui en croyant commencer leurs incisions sur le corps de la vessie, après avoir coupé les téguments, les commençoient sur l'Uretre, ou sur le col de la vessie, & les étendoient ensuite plus ou moins latéralement dans la substance de ce viscére. Ces manieres d'opérer du Frere Jacques, de Messieurs Rau, Chefelden & de plusieurs Chirurgiens François, nommées Méthode latérales, ne sont en quelques sortes que des especes de Grands-appareils plus ou moins variés, soit par la grandeur, la figure & la situation de l'incision, soit par les Instrumens, puisque les Auteurs de ces nouvelles manieres de tailler se servoient de sondes pour diriger leurs Lithotômes, comme l'on s'en sert dans le Grand-appareil, & que la plûpart coupoient de l'Uretre, & le col de la vessie avant d'atteindre à son corps, ainsi que nombre de Lithotomistes le font aujourd'hui en employant leur Méthode sous le nom de Grand-appareil, qui ne differe de l'ancien que par l'incision que l'on fait plus grande qu'autrefois, & que l'on étend jusqu'au corps de la vessie, afin de couper ce que l'on déchiroit, & parce qu'on le fait plus ou moins latéral.

La Méthode de Romanis, ou le Grand-appareil, qu'on peut encore nommer Urethro-Kysteotomie à cauſe de l'Uretre & de la veſſie qui ſe trouve intéreſſée dans cette opération, eſt, comme je l'ai avancé dans mon Parallele, le plus avantageux aux Taillés & le plus aiſé à exécuter, (excepté le Haut-appareil) ſoit qu'on le faſſe ſuivant les Anciens en coupant le long de la partie antérieure de l'Uretre juſqu'en deçà du col de la veſſie avec dilatation & déchirement du reſte du canal; ſoit qu'on le faſſe ſelon les Modernes en coupant antérieurement ou latéralement le long du même canal juſqu'au corps de la veſſie avec divers Inſtrumens, comme Biſtouris ou Lithotômes, droits, courbes, larges, étroits, longs, courts, cachés ou enchaſſés dans des ſondes crénelées, ou bien gorgerêts armés de languettes tranchantes, & conducteurs tranchants par leur dos, pourvû qu'on obſerve de ne faire qu'une ſimple ſection du col de la veſſie, ou une inciſion qui ne paſſe pas quatre à cinq lignes au-delà, & une dilatation ménagée du corps de ce viſcére, afin d'éviter les accidens qui peuvent arriver aux grandes plaies de ſa partie inférieure. Si cette Méthode ou Grand-appareil ne réuſſit pas tou-

jours, ce n'eſt pas de la douleur qu'on fait que cela dépend, puiſque l'on déchire quelquefois l'Uretre des femmes d'une extrémité à l'autre ſans qu'il leur arrive aucun accident, ainſi que je l'ai remarqué à l'Hôtel-Dieu de Paris, & comme l'a éprouvé entr'autres la nommée veuve Marie ſeptuagénaire, de la Paroiſſe de Noillientel que je taillai en 1747, lorſque je traitois par ordre de M. De Sauvigny, Intendant de la Généralité de Paris, les maladies de Beaumont ſur Oiſe, avec M. Du Chenney, ſous la direction du célebre M. Boyer, quoique j'euſſe déchiré l'Uretre de cette ſemme d'une extrémité à l'autre en tirant une groſſe pierre, il ne lui ſurvint pas le moindre accident; il eſt même à remarquer que malgré tout ce que je pus lui dire pour l'obliger à garder le lit pendant quelque tems, elle ſe leva deux jours après l'opération & guérit.

La douleur que quelques-uns font ſi terrible dans cette Méthode, ſi on pouvoit la meſurer avec celle de certaines autres manieres de tailler, ſe trouveroit bien moindre; car une douleur aiguë d'une minutte & demie qu'un bon Lithotomiſte excite en faiſant la dilatation & l'extraction, ſera moindre que celle qui ne ſera pas, ſi vive mais qui durera plus long-tems

comme cela doit arriver par certains Appareils, comme celui du Frere Cosme qui l'oblige à se servir de deux Lithotômes au lieu d'un : d'ailleurs on sçait que l'incision, le passage & le frotement des tenettes sont suivis de douleurs à peu-près égales à celles qu'une prompte dilatation fait souffrir, si l'on s'en rapporte aux signes extérieurs qu'en donnent les personnes taillées par les différentes Méthodes.

Jai avancé que le Grand-appareil pratiqué par d'habiles Maîtres de l'Art, suivant les Anciens, ou selon les Modernes étoit le plus avantageux aux taillés, & cela fondé sur le succès des plus Experts Chirurgiens de l'Europe, excepté la Méthode de Franco ou le Haut-appareil, surnommé CISTITOMIE-HIPOGASTRIQUE, que je préfere dans plusieurs cas à L'URETHRO-KYSTEOTOMIE & à toutes les autres manieres de tailler à la partie inférieure de la vessie, pourvu que cet organe soit assez sain, spacieux & extensible, ce qu'on peut connoître par la sonde, par la saillie de la vessie au-dessus des os pubis, par la quantité d'urine que le malade rend à chaque fois, après avoir bu beaucoup de liquides diurétiques & avoir retenu son urine, ou bien encore par les injections.

Voici les raiſons qui me déterminent à préférer le Haut-appareil.

1°. Il eſt plus facile d'extraire par cette haute Méthode, de groſſes pierres ſans les écraſer, ou celles qui ſont chatonnées, que par les autres Appareils, ainſi que nombre de célebres Auteurs l'obſervent.

2°. La partie ſupérieure du corps de la veſſie paroît un peu plus épaiſſe que l'inférieure, principalement que ſes parties latérales, excepté un pouce près de ſon col, comme je l'ai déja obſervé plus haut; il paroît auſſi qu'en ſe contractant elle approche ſa partie ſupérieure vers l'inférieure ou vers ſon orifice pour y pouſſer ce qu'elle contient, d'où il réſulte une plus grande diſpoſition pour la réunion de ſes plaies dans ſa partie ſupérieure que dans l'inférieure.

3°. La propenſion qu'ont les corps étrangers contenus dans la veſſie à ſe porter vers la partie inférieure de ce viſcere où ils ſont capables de l'affecter & de cauſer tous les accidens dont j'ai fait mention plus haut.

4°. Les grandes hémoragies, les fiſtules, ou les incontinences d'urine auxquelles ſont ſujets ceux qu'on taille à la partie inférieure de la veſſie, ainſi que le danger de l'impuiſſance qui peut ar-

river par la destruction de quelques parties propres à la génération.

5o. Les succès que Douglas, Cheselden, Thornhill, Malgill, & d'autres Lithotomistes ont eu en se servant du Haut-appareil, comparés avec ceux qu'ont eu d'autres Lithotomistes en opérant par les autres Méthodes.

6o. Ce qui me détermineroit enfin à préferer dans nombre de cas le Haut-appareil, c'est que les plus sçavans, & habiles Médecins & Chirurgiens l'ont adopté, entr'autres les illustres Mrs Winslow & Morand, qui le préferent également dans leur Dissertation sur cette Méthode, aux autres manieres de tailler, & le célebre Dionis qui dit dans son Traité d'Opération, page 232, que cette *maniere* de tailler *paroît la meilleure*. *

Enfin en attendant que la maniere de tailler du Frere Cosme prenne vogue, le Grand-appareil qui a très-bien réussi lorsqu'il a été pratiqué par d'habiles Chirurgiens, selon la Méthode des Anciens ou suivant celle des Modernes, ainsi que le Haut-appareil, continueront d'avoir la leur, & se perfectionneront à un point

* Il y a lieu de croire que l'on réussira désormais au Haut-appareil, d'autant plus heureusement que M. Daran a imaginé ou perfectionné pour l'écoulement de l'urine, des Bougies ou especes de sondes creuses très-fléxibles, qui peuvent rester un tems infini dans l'Uretre & dans la vessie sans y causer aucun accident. . . .

qu'il y a lieu d'eſpérer qu'ils ne feront pas plus dangereux que les plaies ordinaires, qui ne ſont ſouvent mortelles que pour de mauvais tempéramens.

Voilà, Monſieur, mes nouvelles réflexions, je ſouhaite que vous les trouviez juſtes, & qu'elles vous diſſuadent de votre prévention contre le Grand & même contre le Haut-appareil.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéiſſant ſerviteur,
H. AUDOUIN DE CHAIGNEBRUN.

L'Auteur de cette Diſſertation eſt toujours dans le deſſein de publier une Edition plus ample de ſon Parallele des différentes Méthodes de Tailler, comme il l'a déja annoncé ; il n'attend pour cet effet que la fin des recherches qu'il a commencé de faire ſur cette matiere, voulant l'appuyer ſur les différentes manieres de Tailler, & ſur les ſuccès des différens Lithotomiſtes de l'Europe.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſieur le Lieutenant Général de Police, un Manuſcrit ayant pour titre : *Lettre à un Chirurgien de Province, contenant une Diſſertation ſur la Lithotomie, augmentée de nouvelles réflexions*, & n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 27 Avril 1752. MORAND, Cenſeur.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer à la charge d'enregiſtrement à la Chambre Syndicale, ce 29 Avril 1752.
BERRYER

De l'Imprimerie de la Veuve de PH. N. LOTTIN 1752.